



10 Recommandations Politiques Conjointes

De la rhétorique à l'action: vers une agriculture transformée et une sécurité alimentaire en Afrique



Contexte

En 2003, la Déclaration de Maputo de l'Union africaine avait stipulé que, dans les cinq ans qui suivraient, 10 pour cent des budgets des états membres seraient alloués à l'agriculture. Dix ans plus tard, en dépit de l'augmentation des dépenses par certains pays, les gouvernements Africains ne consacrent toujours en moyenne que 4 pour cent de leurs budgets nationaux à l'agriculture. Toutefois, 8 des 54 pays africains ont atteint, de façon consistante, l'objectif de 10 pour cent. Cette lacune est en train de contribuer, en grande partie, au faible développement dans le secteur de la production alimentaire et dans l'insécurité alimentaire en Afrique, où 223 millions de personnes (un quart de la population) sont touchées par la faim.¹

Les chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont déclaré 2014 comme l'Année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. Pourtant, comme la Déclaration de Maputo, cela restera une promesse vide à moins que les gouvernements ne passent « de la rhétorique à l'action ».

Face à la situation actuelle, les agriculteurs africains et d'autres petits exploitants agricoles², aux côtés de la société civile, demandent aux gouvernements de considérer les mesures suivantes au cours de leurs discussions sur l'orientation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en 2014 :



1. Augmenter le volume des dépenses dans l'agriculture

L'Union africaine et les Communautés économiques régionales (CER) doivent adopter un agenda basé sur des objectifs ciblés et un mécanisme de suivi des progrès orienté vers le respect de l'engagement budgétaire de 10% à allouer à l'agriculture.



2. Améliorer la qualité des dépenses dans l'agriculture

Les dépenses publiques doivent prendre en compte la diversité des petits exploitants agricoles, les conditions agro-écologiques, les besoins locaux et les systèmes de production. La priorité devrait être accordée aux investissements dans des services et biens publics efficaces adaptés aux petits exploitants agricoles, notamment les femmes, et ces groupes devraient être impliqués dans la gestion de ces services.

3. Améliorer l'élaboration d'une politique agricole efficace, mutuellement responsable et participative dans le cadre du PDDAA

L'implication constructive des acteurs non-étatiques (ex. les exploitants, le secteur privé, la société civile et autres) a cruellement manqué aux procédures de prise de décision du PDDAA. La deuxième génération du PDDAA doit réaffirmer l'importance centrale de son principe fondateur, à savoir : la participation inclusive.



4. Améliorer la transparence des dépenses agricoles

Les ministères de l'agriculture, et tout autre ministère concerné, doivent être davantage redevables quant à leurs résultats, y compris ceux portant sur la réduction de la pauvreté et la préservation durable de l'environnement. Les gouvernements doivent investir davantage dans la formation adéquate du personnel et le renforcement de leurs capacités dans le secteur de l'agriculture. Ils doivent également investir dans l'amélioration des systèmes internes de suivi et de diffusion des informations sur les dépenses agricoles publiques et collecter et diffuser des données détaillées et ventilées.



¹ S. Benin and B. Yu. 2013. "Complying with the Maputo Declaration Target: Trends in public agricultural expenditures and implications for pursuit of optimal allocation of public agricultural spending. ReSAKSS Annual Trends and Outlook Report 2012". IFPRI. Washington, DC.

² Dans ce document, le terme « petits exploitants agricoles » ou « exploitants » renvoie aux paysans, éleveurs, pêcheurs et forestiers

5. Eliminer disparités entre les sexes et la jeunesse dans le secteur de l'agriculture



Ces disparités criardes et omniprésentes entre les sexes dans le secteur de l'agriculture affectent les revenus des femmes, les opportunités de leurs enfants, et la disponibilité de la nourriture dans leurs communautés. Les politiques agricoles existantes doivent être davantage à l'écoute des questions importantes touchant les femmes exploitantes. Les nouvelles politiques doivent renforcer le droit foncier des femmes, promouvoir la garde d'enfant dans les communautés et encourager les femmes à l'agriculture. Les gouvernants doivent rendre l'agriculture plus attractive aux jeunes en créant des programmes de financement qui leur sont dédiées.

6. Renforcer les droits fonciers des petits producteurs agricoles à travers des ressources soutenues pour la gestion des terres et l'adoption et la mise en œuvre du **Cadre et Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique de l'UA**



Il est nécessaire de s'assurer que les petits exploitants agricoles soient en mesure de renforcer la sécurité sur les terres qu'ils exploitent. Par conséquent, les décideurs politiques doivent améliorer la sécurité foncière sur les terres communales et les parcelles individuelles, en particulier pour les populations pauvres et vulnérables. La tendance inquiétante à « l'accaparement des terres » doit être réprimée par l'adoption et la mise en œuvre obligatoires du « Cadre et Lignes directrices sur la politique foncière en Afrique » et d'un « comité sur les directives volontaires de la sécurité alimentaire mondiale portant sur la gestion des régimes fonciers », comme prôné par l'UA.

7. Augmenter les investissements dans la recherche agricole inclusive, les services de développement, de vulgarisation et de conseil



Les dirigeants africains doivent consacrer au moins 4% du budget de l'agriculture à la R&D. Les services de conseil et de formation agricoles (ou « services de vulgarisation ») peuvent jouer un rôle vital pour fournir et échanger des informations sur les moyens d'améliorer la productivité agricole. Il est nécessaire de réorienter les services de recherche agricole pour s'assurer qu'ils soient mus par l'impératif d'augmenter la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'améliorer les moyens de subsistance. Il faut également s'assurer que ces services soient pertinents et utiles aux femmes engagées dans les exploitations agricoles. Il faut s'assurer que les petits exploitants participent largement aux objectifs et à la mise en œuvre de la recherche.

8. Favoriser l'accès aux marchés pour les petits exploitants agricoles, les investissements dans l'agriculture à petite échelle et des investissements responsables dans le secteur privé



Les gouvernements doivent investir dans les infrastructures, le savoir essentiel et les services d'informations ce qui augmentera la compétitivité des petits exploitants, et des entreprises de transformation et du secteur privé. Cela créera ainsi plus d'entrepreneuriat, d'opportunités d'emplois et augmentera l'accès aux marchés. Ils doivent reconnaître et appuyer les marchés locaux et informels et renforcer et étendre les accords commerciaux régionaux.

9. Intégrer la durabilité et la résistance climatique dans les plans agricoles nationaux



Les gouvernements africains devraient intégrer la durabilité, la résistance climatique et l'agro-écologie dans leurs stratégies agricoles. Ils ont besoin d'intensifier les investissements dans l'agriculture durable et développer une stratégie nationale pour encourager un plus grand nombre d'exploitants à pratiquer l'approche agro-écologique qui réduit la dépendance aux intrants chimiques et augmente la biodiversité, tout en assurant des retombées significatives et durables.

10. Mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des crises alimentaires et nutritionnelles récurrentes



Les gouvernements doivent mettre en œuvre des systèmes d'alerte précoce efficaces pour surveiller les personnes vulnérables, anticiper sur la crise alimentaire et mettre en place des réponses adaptées. Ils doivent également développer et mettre en place des réserves alimentaires adéquates et des systèmes de protection. Ils doivent mieux intégrer les objectifs nutritionnels dans les plans agricoles sectoriels et commencer à mesurer les progrès accomplis. Ceci peut être réalisé grâce à une collaboration accrue avec les ministères de la santé et autres ministères concernés par le secteur agricole autour d'objectifs nutritionnels.